Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260322-3_LECT_CHART-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MARS 2026

Nombre de membres :

En exercice :	15	Absents non excusés :	0
Présents :	14	Absents excusés :	1
Votants :	14	Pouvoirs :	0

L'an deux mille vingt-six, le 22 mars à dix heures trente minutes, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Caroline NENEZ, Maire.

Etaient présents : Elisa CHAMPION, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Michel LAVOLE, Christophe LE BRIS, Mickaël LE DORVEN, Marine LE MOUAL, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Caroline NENEZ, Patrick PENFORNIS, Marie ROLLAND, Matthieu SYLVESTRE, Julie TARDIOLI

Personnes excusées représentées : Sylvie JAMET.

Julie TARDIOLI a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h30. Le quorum étant atteint, Monsieur le Président de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 mars 2026 qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2026-03-03 : LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local présentée en annexe et à sa distribution ainsi qu'à celle de certains articles du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2123-1 à L 2123-35).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

Mme le Maire,
Mme Caroline NENEZ

